



De petit à grand

Politique intégrée de la famille
et des aînés de Joliette



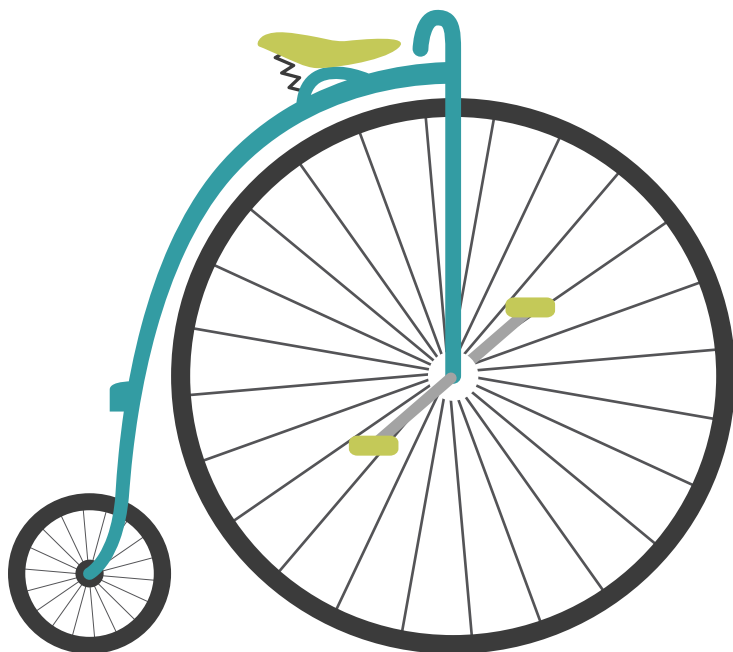






TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE _____	7	AXE 1 : ADMINISTRATION MUNICIPALE ET COMMUNICATION _____	23
MOT DU CONSEILLER MUNICIPAL RESPONSABLE DE LA POLITIQUE _____	8	AXE 2 : SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS _____	24
SYMBOLIQUE DU LOGO _____	10	AXE 3 : ENVIRONNEMENT URBAIN ET BÂTIMENTS PUBLICS _____	26
INTRODUCTION _____	11	AXE 4 : SÉCURITÉ _____	27
COMITÉ FAMILLES-AÎNÉS _____	12	AXE 5 : HABITATION ET QUALITÉ DU MILIEU DE VIE _____	29
RÔLE, MANDAT ET MEMBRES DU COMITÉ _____	13	AXE 6 : TRANSPORT _____	30
REPRÉSENTANTS DU MILIEU JOLIETTAIN _____	14	AXE 7 : VIE COMMUNAUTAIRE ET SOCIALE _____	31
REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE JOLIETTE _____	15	AXE 8 : SERVICES DE SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE _____	33
DÉFINITION COMBINÉE D'UNE FAMILLE ET D'UN AÎNÉ _____	17	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE LA POLITIQUE _____	34
MISSION _____	18	IMPORTANCE DES ORGANISMES ET PARTENAIRES DU MILIEU _____	35
VALEURS _____	18	CONCLUSION _____	36
PRINCIPES DIRECTEURS _____	19	REMERCIEMENTS _____	37
ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INTÉGRÉE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS _____	21		



MOT DU MAIRE



S'impliquer en politique municipale, c'est vouloir faire une différence et s'assurer de l'épanouissement des gens qui composent la ville, de celles et ceux qui lui donnent sa couleur, son rythme.

Au quotidien, mes collègues du conseil municipal et moi-même devons étudier des projets et prendre des décisions qui influencent directement la vie des citoyens. Une politique et un plan d'action comme ceux-ci représentent donc un cadre de travail qui nous plaît particulièrement ! Une politique familiale jumelée à une démarche Municipalité amie des aînés se veut l'occasion parfaite pour déployer des initiatives rassembleuses et inclusives !

La Ville de Joliette est un pôle de services et de commerces où converge la population du nord de Lanaudière. En tant que capitale régionale, nous souhaitons offrir un milieu de vie unique, intime et accueillant à la fois, représentatif de nos résidentes et résidents.

Aux centaines de personnes qui ont pris part à cette démarche et qui ont inspiré les conclusions, un merci sincère. Aux citoyennes et citoyens de Joliette, soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour assurer votre fierté d'y vivre !

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Alain Beaudry'. The signature is fluid and cursive.

ALAIN BEAUDRY

Maire de Joliette

MOT DU CONSEILLER MUNICIPAL RESPONSABLE DE LA POLITIQUE

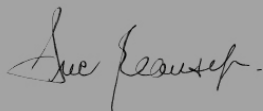


En tant qu'élu responsable de cette politique, je vous assure que c'est avec une grande fierté que le comité de travail dévoile la nouvelle Politique intégrée de la famille et des aînés.

Ce document préparé avec soin et en collaboration avec les citoyens et organismes du milieu sera LE guide de référence lors de la prise de décisions du conseil municipal sur des sujets susceptibles d'avoir un impact dans la vie de nos familles et de nos aînés.

Sachez d'ailleurs que nous souhaitons garder ce plan d'action vivant et dynamique, de sorte à pouvoir le moduler au fil des mois et des années, au gré des besoins exprimés par la population. Comme il s'agit d'une politique « humaine », son application et sa gestion sur le terrain doivent être effectuées dans le même esprit, par et pour les gens, vers une amélioration continue de notre milieu de vie, de notre communauté.

Célébrons le bonheur de vivre à Joliette, de petit à grand !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luc Beauséjour'.

LUC BEAUSÉJOUR

SYMBOLIQUE DU LOGO

Inspiré par la célèbre citation d'Albert Einstein : La vie c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre, le logo élaboré par la Ville de Joliette représente notamment l'équilibre, la culture et les saines habitudes de vie. La petite et la grande roue du vélo de cirque, toutes deux essentielles pour avancer, rappellent pour leur part les différentes générations et le lien qui les unit grâce au câble. Comme le ciel et la mer, le bleu ouvre les horizons tout en étant lié au rêve et à la liberté.



De Petit à grand

**Politique intégrée de la famille
et des aînés de Joliette**

INTRODUCTION

Soucieuse du bien-être de ses citoyennes et citoyens, la Ville de Joliette a élaboré sa Politique intégrée des familles et des aînés dans le but de répondre plus adéquatement aux besoins diversifiés exprimés par les familles et les aînés établis chez elle, le tout selon un cadre commun d'actions et de prises de décisions qui leur sont favorables.

Par l'adoption d'une telle politique, la Ville de Joliette s'offre un outil de développement, d'harmonisation et de solidarité municipale. Un outil qui confirme son soutien à la population, toutes générations confondues.

Le processus d'élaboration de la politique a mobilisé plusieurs citoyens et partenaires, lesquels ont prêté main-forte aux membres du conseil et du personnel municipal pendant plus de deux ans. Des consultations publiques plus tard: les besoins ont été entendus et considérés, puis ont largement inspiré le contenu de la Politique intégrée de la famille et des aînés, une politique à leur image.

COMITÉ FAMILLES-AÎNÉS

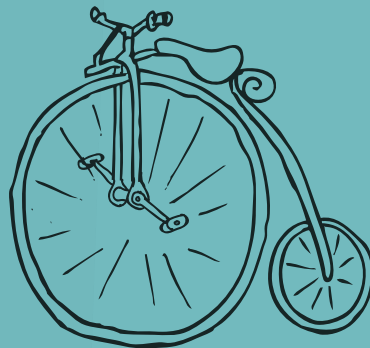
Un comité formé d'acteurs représentatifs du milieu joliettain a été mandaté par la Ville de Joliette pour l'élaboration et le suivi de la Politique intégrée de la famille et des aînés.



RÔLE, MANDAT ET MEMBRES DU COMITÉ

Principaux acteurs de l'élaboration de la politique, les membres du comité ont travaillé à titre consultatif et en partenariat avec différents partenaires du milieu pour favoriser l'intégration d'actions assurant la qualité de vie des familles et aînés.

Leur rôle était principalement de coordonner la démarche au niveau municipal, de valider l'information recueillie par la chargée de projet, d'élaborer le plan d'action et d'agir en tant qu'ambassadeur de la Politique intégrée de la famille et des aînés.





REPRÉSENTANTS DU MILIEU JOLIETTAIN

- ⊗ Madame Sylvie Côté, coordonnatrice, Maison Parent-Aïse
- ⊗ Madame Ginette Gagnon, organisatrice communautaire, Direction de santé publique, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
- ⊗ Monsieur René Gauvreau, citoyen
- ⊗ Monsieur Bernard Laforest, citoyen
- ⊗ Madame Danielle Perreault, directrice générale, FADOQ Lanaudière
- ⊗ Monsieur Benoît Rivest, citoyen
- ⊗ Monsieur Robert Tremblay, citoyen

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE JOLIETTE

- ⊗ Monsieur Luc Beauséjour, conseiller municipal
- ⊗ Monsieur Marc-André Derome, directeur du service des Loisirs et de la culture
- ⊗ Madame Maryse Fleury, régisseur – loisirs et événements
- ⊗ Madame Marie-Josée Hardy, chef de division – culture et vie communautaire
- ⊗ Monsieur Marc-André Laporte, régisseur – parcs et équipements
- ⊗ Madame Annie Loyer, chef de division – sport et plein air





DÉFINITION COMBINÉE D'UNE FAMILLE ET D'UN ÂNÉ

La famille est le noyau de notre société, premier lieu d'apprentissage, de transmission de valeurs et de socialisation des individus qui la composent. Elle est en soi une petite communauté où se développent des liens intergénérationnels basés sur la confiance, l'amour, le respect et le soutien mutuel.

Peu importe les visages qu'elle peut prendre au fil du temps, la famille laisse une empreinte indélébile sur ses membres, notamment en ce qui a trait aux valeurs et comportements. Le groupe familial peut inclure plusieurs personnes qui gravitent autour du noyau.

Dans le cadre des mesures de sa Politique intégrée de la famille et des aînés, la Ville de Joliette entend par famille, un ou deux adultes ayant au moins un enfant.

Bien que le sentiment d'être un aîné soit relatif à une appréciation personnelle, dans le cadre de cette Politique, l'âge de 60 ans est retenu comme balise pour définir certaines mesures. Par ailleurs, la Politique intégrée de la famille et des aînés reconnaît d'emblée que la personne aînée est riche d'une expérience de vie et d'un savoir qui contribuent indéniablement au développement de notre communauté et de sa famille.



MISSION

La Politique intégrée de la famille et des aînés vise à offrir un cadre d'intervention à l'administration municipale, favorisant la mise en œuvre de mesures destinées à améliorer continuellement le milieu de vie des familles et des aînés, le tout selon leurs besoins et réalité.

VALEURS

Le bien-être, l'écoute, le développement durable, l'inclusion et l'accessibilité sont des valeurs priorisées par la Ville de Joliette à l'intérieur de cette politique, notamment.



PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs encadrent les décisions et les interventions de l'administration municipale. En regard de sa politique, la Ville de Joliette s'appuie sur les quatre principes d'intervention suivants :

- ⊗ Agir en concertation et en partenariat avec les différents intervenants du milieu et les citoyens;
- ⊗ Implanter des environnements favorables aux saines habitudes de vie;
- ⊗ Favoriser l'accès aux services municipaux;
- ⊗ Assurer une circulation efficace de l'information municipale.



ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INTÉGRÉE DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS

Avec l'élaboration de la Politique intégrée de la famille et des aînés, la Ville de Joliette confirme son soutien aux familles et aux aînés et veille à ce qu'ils puissent demeurer actifs socialement, physiquement, intellectuellement et collectivement. En favorisant l'adoption de saines habitudes de vie et toujours en considérant les besoins spécifiques des citoyens à mobilité réduite, la Ville de Joliette s'assure que tous ses résidents, de toute origine, puissent faire partie intégrante du milieu joliettain et de sa qualité de vie.

En ce sens, la Ville de Joliette entend intervenir dans les axes suivants :

- ⊗ Administration municipale et communication;
- ⊗ Sports, loisirs, culture et événements;
- ⊗ Environnement urbain et bâtiments publics;
- ⊗ Sécurité;
- ⊗ Habitation et qualité du milieu de vie;
- ⊗ Transport;
- ⊗ Vie communautaire et sociale;
- ⊗ Services en santé et saines habitudes de vie.





Axe

1 ADMINISTRATION MUNICIPALE ET COMMUNICATION

La Ville de Joliette accorde une grande importance à l'information aux citoyens. Dans un souci de transparence et d'inclusion, les pratiques demeurent ouvertes et flexibles, de sorte à correspondre aux besoins et aux habitudes communicationnelles des citoyennes et des citoyens. Les outils de communication évoluent rapidement et la Ville de Joliette souhaite suivre les tendances tout en continuant de bien servir les utilisateurs de médias traditionnels.

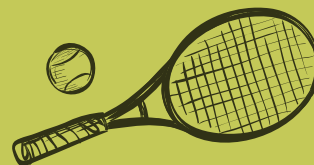
Afin de continuer à bien servir les utilisateurs, la Ville de Joliette s'engage à :

- ⊗ Mieux rejoindre les familles et les aînés, les nouveaux résidents et les personnes issues de l'immigration;
- ⊗ Améliorer la transmission d'informations entre la Ville et les familles, les aînés, les nouveaux résidents et les personnes issues de l'immigration.

Axe

2

SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS



Riche de son histoire et des nombreux organismes culturels et sportifs qui y œuvrent, la Ville de Joliette propose un milieu de vie dynamique et éclaté avec la présentation de nombreux événements gratuits et d'une programmation variée. Le calendrier des activités de la Ville est déjà bien rempli et la programmation est remise en question chaque année pour s'assurer de répondre aux besoins. Il importe maintenant de pérenniser les activités et les infrastructures en optimisant l'accessibilité, l'affichage, la logistique et les modalités de promotion.



Afin de s'assurer de répondre aux besoins des citoyens, la Ville de Joliette s'engage à :

- ⊗ Permettre aux familles et aux aînés à faible revenu de participer à des activités sportives, culturelles et de loisirs;
- ⊗ Accroître la visibilité des activités sportives, culturelles et de loisirs;
- ⊗ Faciliter l'accessibilité géographique aux lieux publics où se tiennent certaines activités culturelles et de loisirs;
- ⊗ Optimiser l'offre en plateaux sportifs et récréatifs;
- ⊗ Diversifier les activités culturelles et de loisirs pour les aînés;
- ⊗ Faciliter l'accessibilité physique et logistique aux bureaux du service des Loisirs et de la culture.



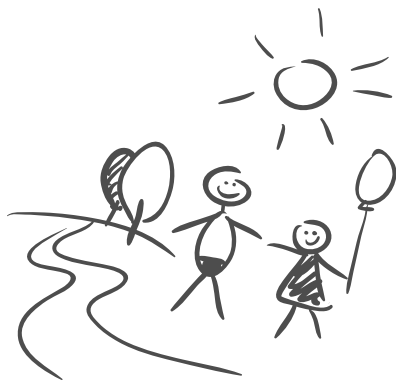


Axe 3 ENVIRONNEMENT URBAIN ET BÂTIMENTS PUBLICS

Les Joliettains sont véritablement choyés de pouvoir profiter à la fois des avantages que procurent les milieux naturels et le centre urbain. Pôle de commerces et de services, Joliette représente le point de convergence dans le nord de la région. Il faut donc poursuivre le développement du milieu en considérant l'utilité des espaces pour les résidents et les nombreux passants. Il nous faut accorder une importance capitale à l'entretien des lieux publics, à leur sécurité, à leur confort et à la bonification de leurs commodités.

Afin de bien poursuivre le développement du milieu, la Ville de Joliette s'engage à :

- ⊗ S'assurer que les lieux et les espaces publics répondent aux besoins des familles et des aînés;
- ⊗ Rendre accessibles universellement les espaces publics afin que les familles et les aînés puissent y avoir accès;
- ⊗ Favoriser le transport actif et de loisir par l'amélioration du réseau cyclable et piétonnier.



Axe 4 SÉCURITÉ

Il est essentiel de se sentir en sécurité dans son milieu de vie pour s'y plaire et s'y épanouir. La Ville de Joliette souhaite accroître la protection des citoyens, des familles et des aînés, de leurs droits et de leurs biens, avec la collaboration des organismes du milieu et en considérant la sécurité dans l'aménagement et l'entretien des lieux publics.

Afin d'accroître la protection des Joliettains, la Ville de Joliette s'engage à :

- ⊕ Offrir un environnement de vie sécuritaire pour les familles et les aînés;
- ⊕ Accroître le sentiment de sécurité chez les familles et les aînés.





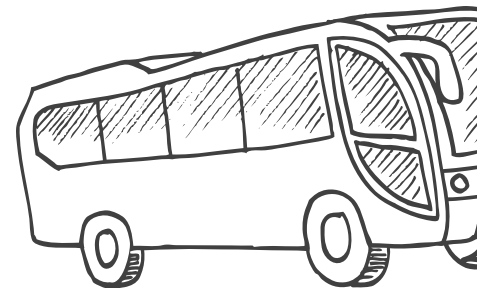


Axe 5 HABITATION ET QUALITÉ DU MILIEU DE VIE

La Ville de Joliette souhaite contribuer au bien-être des familles et des aînés en misant notamment sur des actions de promotion et de collaboration avec les organismes du milieu. Les mesures liées à l'habitation et à son accès figurent également dans son plan d'action pour améliorer la qualité du milieu de vie.

Afin d'améliorer le milieu de vie des citoyens, la Ville de Joliette s'engage à :

- ⊗ Faciliter l'accès à l'habitation et le maintien à domicile pour les familles et les aînés;
- ⊗ Offrir un milieu de vie facilitant et de qualité aux familles et aux aînés.



Axe 6 TRANSPORT

Selon les données statistiques, Joliette présente un potentiel favorable de transport actif et collectif sur courte distance. La Ville de Joliette veut faciliter le déplacement des familles et des aînés par des actions de sensibilisation, de promotion et de bonification des réseaux actuels (transport collectif et réseau routier).

Afin de faciliter le déplacement des Joliettains, la Ville de Joliette s'engage à :

- ⊗ Offrir un système de transport en commun répondant aux besoins et attentes des familles et des aînés;
- ⊗ Faciliter le déplacement des familles et des aînés.



Axe 7 VIE COMMUNAUTAIRE ET SOCIALE

Par cette Politique intégrée de la famille et des aînés, Joliette espère contribuer à l'épanouissement des familles et des aînés en leur assurant l'accès à des activités culturelles, communautaires et de loisirs. Peu importe les conditions, peu importe les origines, en parfaite inclusion. Nous sommes d'avis qu'un milieu concerté est un milieu en santé !

Afin de contribuer à l'épanouissement des familles et des aînés, la Ville de Joliette s'engage à :

- ⊗ Faciliter les démarches pour les familles et les aînés qui souhaitent s'impliquer bénévolement auprès d'un organisme;
- ⊗ Offrir un environnement facilitant la cohésion et la participation sociale des familles et des aînés;
- ⊗ Faciliter la reconnaissance et le soutien des organismes par l'administration municipale.





Axe

8 SERVICES DE SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE

En multipliant les actions pour améliorer le quotidien de ses citoyens, la Ville de Joliette s'engage à favoriser la connaissance des services offerts sur le territoire en termes d'accompagnement, de livraison utilitaire ou de soutien à domicile.

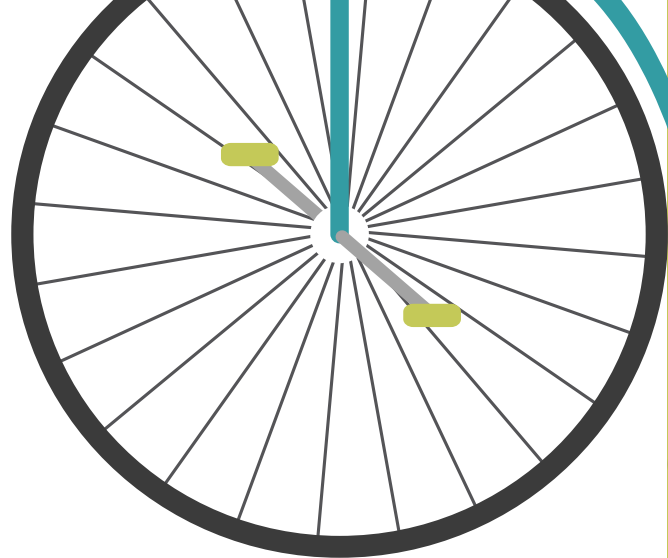
Afin d'améliorer le quotidien des citoyens, la Ville de Joliette s'engage à :

- ⊗ Contribuer à faire connaître les services et organismes œuvrant dans la santé et les saines habitudes de vie;
- ⊗ Permettre aux familles et aux aînés d'avoir accès à des fruits et légumes frais et locaux.

MISE EN OEUVRE ET SUIVI DE LA POLITIQUE

Dans le but de garder les objectifs de la Politique de la famille et des aînés bien en vue, la Ville de Joliette a mandaté le comité familles-aînés afin d'en assurer le suivi et la saine mise en œuvre du plan d'action. Conçu sur un horizon de trois ans, il sera évolutif. Une mise à jour annuelle permettra de s'adapter aux réalités des familles et des aînés de Joliette. Enfin, la Ville diffusera auprès de la population un bilan triennal des réalisations découlant de sa Politique intégrée de la famille et des aînés.

Pour ce faire, la Ville entend soutenir tous les services municipaux dans leurs démarches auprès des instances publiques ou privées avec lesquelles ils seront amenés à échanger.





IMPORTANCE DES ORGANISMES ET PARTENAIRES DU MILIEU

Bien que la Ville de Joliette reconnaisse et assume pleinement son rôle de responsable dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique intégrée de la famille et des aînés et de son plan d'action, force est de constater qu'elle ne peut le faire seule, sans l'appui des organismes et partenaires du milieu suivants :

- ⊗ Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière;
- ⊗ Comités en place;
- ⊗ Commission scolaire des Samares;
- ⊗ Corporation de Transport Joliette métropolitain;
- ⊗ Milieu des affaires;
- ⊗ Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec;
- ⊗ MRC de Joliette;
- ⊗ Municipalités voisines;
- ⊗ Office municipal d'habitation;
- ⊗ Organismes communautaires du Grand Joliette;
- ⊗ Sûreté du Québec;
- ⊗ Autres instances publiques et parapubliques.

CONCLUSION

La Politique intégrée de la famille et des aînés se veut une ressource inéluctable pour le développement actuel et futur de la Ville de Joliette et des visages qui la composent. Loin d'être un aboutissement, cette réflexion est le fruit de la participation proactive d'une douzaine d'intervenants de milieux pluridisciplinaires et de la participation active des familles et des aînés lors des consultations citoyennes.

Cette politique vient non seulement cristalliser les fondements d'actions en cours de réalisation, mais sculpte aussi le Joliette de demain, par le biais de nouvelles actions issues de volontés citoyennes.

REMERCIEMENTS

La Ville de Joliette souhaite remercier celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de sa Politique intégrée de la famille et des aînés, par leur implication dans le comité ou par leur participation aux différentes consultations.

Le comité familles-aînés souhaite remercier vivement :

- ⊗ Le Ministère de la Famille du Québec pour son soutien financier;
- ⊗ Le Secrétariat aux aînés du Québec pour son soutien financier;
- ⊗ Le conseil municipal et tous les services municipaux de la Ville de Joliette pour leur participation et leur collaboration;
- ⊗ Le Carrefour action municipale et famille pour son soutien, en particulier celui de Monsieur Richard Martin, accompagnateur;
- ⊗ Madame Géraldine Lepicard, consultante;
- ⊗ Pour leur disponibilité, leur générosité et leur sourire magnifique, un merci sincère aux enfants, familles et aînés de Joliette qui ont accepté de prêter leur visage à ladite politique.

Cette Politique intégrée de la famille et des aînés a été adoptée le 28 mai 2018.

L'utilisation du genre masculin a pour seul but de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.





Crédits photo : Benoît Dupont

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2018

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2018

Ce document est également disponible en version PDF
sur le site Internet de la Ville de Joliette au
www.ville.joliette.qc.ca

ISBN 978-2-9813484-8-7 (version imprimée)
ISBN 978-2-9813484-9-4 (PDF)

VILLE DE JOLIETTE

614, boulevard Manseau
Joliette (Québec) J6E 3E4

Téléphone : 450 753-8000

www.ville.joliette.qc.ca

